

## Éditorial

### "Nouveau Monde"

Le constat de la situation climatique de notre planète et le débat sur l'avenir qui anime l'ensemble des pays du monde, interpelle également notre communauté et implique chacun d'entre nous.

Le XX<sup>e</sup> siècle est bien mort et, avec lui, une organisation et un modèle d'évolution de l'humanité qui ne peut plus ignorer les trois éléments majeurs que sont le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles et l'accroissement de la population.

Un milliard et demi d'humains en plus, c'est ce que connaîtra notre planète au cours des 15 premières années de ce siècle ; la même augmentation que ce qu'elle avait subi durant les 19 siècles précédents. Cette situation a fait dire au Président de la République, il y a quelques mois à Johannesburg : « La maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Il est donc nécessaire que la mobilisation face à ce problème soit universelle et que chacun, à son niveau, l'intègre et y prenne sa part.

- C'est ce que compte faire notre communauté dans l'ensemble de ses compétences et avec le soutien et l'action de tous ceux qui y vivent.
- En préparant une alternative à l'inflation des déplacements individuels sur le territoire.
- En prenant une part active à la mise en place de sources d'énergies renouvelables, éolien, solaire, bois et à des actes significatifs d'économies dans nos communes.
- En mutualisant et en partageant, à l'échelle du bassin, les ressources en eau et les nécessaires économie qu'il s'agit de générer.
- En généralisant les techniques et les matériaux de construction qui intègrent l'exigence environnementale dans les chantiers publics et en les soutenant dans les projets individuels.
- En accompagnant cette attitude au niveau du tissu économique, avec les entrepreneurs, les artisans, les agriculteurs et l'initiative privée en général, clé essentielle de la réussite.

On a bien compris que cette démarche dépasse largement le seul domaine du politique et qu'elle interpelle chacun d'entre nous. C'est probablement ce qui fait l'originalité mais aussi la difficulté de cette gageure que nous ne pouvons esquiver, ne serait-ce que pour l'avenir de nos enfants.

Avec le millénaire, une page de l'histoire de l'humanité s'est tournée, essayons, chacun à notre niveau, d'écrire ce nouveau chapitre avec sagesse, dans un respect mutuel et dans l'humilité retrouvée d'une génération qui comprend enfin que la planète ne doit pas disparaître avec elle!

**Bernard de Boisgelin**



#### Nous contacter :

Communauté de communes  
Provence d'Argens en Verdon  
58 avenue de Tavernes  
83670 Barjols

Tél. 04 94 77 18 53

Fax 04 94 77 09 25

Site Internet : [www.cc-pav.fr](http://www.cc-pav.fr)

Courriel [comcom-pav@wanadoo.fr](mailto:comcom-pav@wanadoo.fr)

### Sommaire

- *Le mot du président*
- *La vie de la Communauté*

p. 2 >

**Le bilan 2006**

p. 3 >

**Maison des services publics**

**Chantier d'insertion**

### ● *L'économie*

p.4 >

**Des friches et des chiffres**

### ● *Petite enfance*

p.5 >

**Crèche intercommunale**

**à Barjols**

### ● *La vie associative*

p. 6 >

**Chantier VEGA**

p.7 >

**Des sélections encourageantes**

### ● *Portrait*

p. 8 > **Pontevès**



## Notre bilan en actions

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### Favoriser l'accueil d'entreprises

Pari tenu pour les Carmes : achat et location d'un local de 725 m<sup>2</sup> dans la zone artisanale de Barjols à des brocanteurs.



**Soutenir les entreprises en difficulté :** le rachat des locaux de la Manufacture des Lauriers en 2005 devait permettre de sauver 85 emplois. Malgré cela l'entreprise est en redressement judiciaire depuis juin 2006. La communauté suit la cellule de reclassement des salariés licenciés.

**Créer une zone d'activité économique et requalifier les friches.** Le frein principal réside dans la difficulté de nos collectivités à acquérir des terrains. C'est pourquoi nous engageons, avec le Syndicat Mixte Provence Verte, un diagnostic sur la reconversion des friches immobilières pour permettre l'accueil d'entreprises. (cf p 4)

### TOURISME

#### Mettre en valeur le patrimoine : Engagement des travaux.

##### > Signalisation routière :

L'entreprise LRS a posé 22 panneaux sur les routes départementales pour flécher notre patrimoine. Monuments historiques, sites classés, points de vue à découvrir ou redécouvrir...

> **Les circuits historiques :** Leur pose est prévue pour mai 2007 par l'entreprise « Un sens ».



Pour constituer le fond documentaire, la communauté a associé les communes

en réunissant élus, associations et particuliers de chaque village. Les experts du patrimoine ont corrigé et validé les textes et visuels de chaque panneau.

### PETITE ENFANCE/ACTION SOCIALE

#### Développer l'accueil des enfants de 0 à 3 ans sur le territoire communautaire (lire p 5)



En 2006 a émergé une politique «Petite enfance intercommunale», en partenariat avec la CAF. Elle consiste dans le développement de places d'accueil en crèche : 50 nouvelles places sont prévues d'ici 2009.

#### Assurer un service public de proximité la maison des services publics (lire p 3)

La communauté a ouvert davantage de permanences institutionnelles et de prestations multimédia au public en 2006.



#### Soutenir le secteur associatif

Le soutien associatif en 2006 à hauteur de 42 000 €, exprime un choix politique de nos élus pour encourager les forces vives de nos communes qui sont sources d'épanouissement, de dynamisme culturel et sportif au sein de la population. (lire p 7)

### ENVIRONNEMENT

#### Favoriser l'insertion sociale et l'entretien forestier. (lire p 6)

La communauté a décidé de participer à hauteur de 20 000 € à l'engagement d'un chantier d'insertion. Ce chantier a été activé en 2007.

**La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers.** La

communauté finance les prestations des syndicats qui gèrent ce service grâce à la redevance ordures ménagères.

Ce service concerne la collecte et le traitement des déchets, la gestion des déchetteries, la gestion du tri sélectif afin de favoriser le recyclage et de préserver notre environnement.



#### Le contrôle de l'assainissement autonome (SPANC)

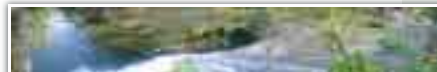
La communauté finance le contrôle des installations d'assainissement individuelles pour les constructions neuves du territoire et assure son suivi administratif. Le service consiste à contrôler que les dispositifs sont conçus, implantés et réalisés dans le respect des prescriptions réglementaires.

### AMENAGEMENT DE L'ESPACE

#### Planifier l'aménagement de demain

Le Syndicat Provence verte assure l'étude du SCOT en collaboration avec les collectivités locales. C'est un document de planification d'urbanisme et d'aménagement sur le long terme (20 ans). Notre communauté y apporte des outils propres à définir les besoins et spécificités de nos villages :

- > une étude paysagère communautaire
- > un diagnostic sur l'évolution démographique (CAUE)



#### Lutte incendies / le PIDAF

Le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier vise à créer un cloisonnement de la forêt, pour accéder rapidement aux départs d'incendie. La consultation lancée en 2006 prévoit l'aménagement de la piste Seillons- Esparron pour septembre 2007.





## MAISON DES SERVICES PUBLICS Près de chez vous à partir de Mars 2007

De nombreuses personnes ne pouvaient se déplacer et venir à la Maison des services publics à Barjols, pour de multiples raisons. Aussi la communauté a décidé de venir sur place offrir ses services. L'animateur se déplacera dans les mairies de la communauté, pour offrir à la population plusieurs services :

- > l'accès aux logiciels de bureautique
- > la consultation des offres d'emploi
- > le téléchargement de documents administratifs
- > la consultation des dossiers CAF et ASSEDIC
- > la possibilité d'inscrire sa candidature aux offres de l'ANPE

La Maison des services publics reste ouverte à tous les habitants de la communauté, 261 route de Tavernes, à Barjols / Tel : 04 94 77 10 08

### PERMANENCES DE LA MSP ITINÉRANTE

COMMUNE	HORAIRE	LIEU
BRAS	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> Mardi tous les mois 9h30 - 12h00	Mairie
BRUE-AURIAC	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> Mardi tous les mois 9h30 - 12h00	Mairie
ESPARRON DE PALIÈRES	1 <sup>er</sup> Vendredi mois pairs 13h30 - 16h00	Mairie
PONTEVÈS	1 <sup>er</sup> Vendredi tous les mois 9h30 - 12h00	Bibliothèque
SEILLONS SOURCE D'ARGENS	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> Jeudi tous les mois 9h30 - 12h00	Mairie
ST MARTIN DE PALIÈRES	1 <sup>er</sup> Vendredi mois impairs 14h30 - 17h00	Mairie
TAVERNES	3 <sup>e</sup> Jeudi tous les mois 13h30 - 16h00	Mairie
VARAGES*	3 <sup>e</sup> Jeudi tous les mois 13h30 - 16h00	Mairie

\* téléphonez pour confirmation au Pôle : 04 94 77 17 42

Retrouvez toutes les informations sur notre site Internet : <http://www.cc-pav.fr>  
Rubrique la Maison des Services Publics

### Brèves : Formation BAFA

La communauté organise un stage de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur du 21 au 28 avril 2007 inclus et du 29 octobre au 03 Novembre 2007 inclus.

**Stage pratique** : 14 jours dans les centres aérés de la communauté : Seillons, Barjols, Varages

**Qui ?** Les jeunes résidant dans la communauté de communes et âgés de 17 ans révolus au premier jour du stage d'avril.

**Où ?** : Brue-Auriac (stages théoriques)

**Prix** : 162 € par stagiaire (durée formation)

**Renseignements et inscriptions** : Ligue de l'Enseignement Fédération des Œuvres Laïques au 04 94 24 72 91 (Nathalie Rinkenbach) à partir du 26 mars 2007.

### LES PERMANENCES À BARJOLS D'AVRIL À MAI

AVRIL	Date	Matin	AM	Matin	AM
JOURS		SALLE 1		SALLE 2	
Mardi	3	CEDIS	CEDIS		
Mardi	10	DEFIE	DEFIE		
Jeudi	12			ANPE	ANPE
Lundi	16		AVOCAT		
Mardi	17		CDHAR	CEDIS	CEDIS
Jeudi	19			AVIE	AVIE
Lundi	23	FACILE			
Mardi	24	DEFIE	DEFIE		
Jeudi	26			ANPE	ANPE
Vendredi	27	CEDIS	CEDIS		
MAI	Date	Matin		Matin	
JOURS		SALLE 1			
Jeudi	10	ANPE		ANPE	
Lundi	14	FACILE		AVOCAT	
Mardi	15			CDHAR	
Jeudi	17	AVIE		AVIE	
Mardi	22	DEFIE		DEFIE	
Jeudi	24	ANPE		ANPE	
Lundi	28	FACILE			

### Sans rendez-vous :

- > **CDHAR** : Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural
- > **ANPE** : suivi mensuel
- > **AVIE CAP EMPLOI** : accompagnement personnes handicapées

### Sur rendez vous

- > **CEDIS** : bénéficiaires du RMI 04 94 77 10 08
- > **Avocat** : 04 94 77 10 08
- > **FACILE** : création d'entreprise 04 94 93 49 14
- > **DEFIE** : création d'entreprise 06 23 51 04 16

**CONTACT** permanences : Agnès BOULITEAU  
Tous les jours sauf mercredi : 8h-12h / 13h30-18h  
261 route de Tavernes, (ancien collège) à Barjols  
Tel 04 94 77 10 08 [eref.msp@wanadoo.fr](mailto:eref.msp@wanadoo.fr)

**CONTACT** pôle multimédia : Romain MAUDRIC  
Tel 04.94.77.17.42 [polemultimedia3@wanadoo.fr](mailto:polemultimedia3@wanadoo.fr)



## DES FRICHES ET...DES CHIFFRES

### Comment concilier développement économique et agricole, et réhabilitation du patrimoine industriel et rural.

Dans le cadre du transfert de compétences des Communes à la Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon, figure l'action économique. Ce transfert n'est pas sans conséquences, puisqu'il confie la responsabilité de la dynamique économique à notre Communauté, mais il signifie aussi la mise en commun de la taxe professionnelle pour une redistribution équitable et solidaire et impose l'implication de chaque Commune individuellement pour l'intérêt général de la Communauté.

Il va sans dire que notre pérennité passe par une certaine indépendance financière, donc une économie productrice de richesse.

Le choix des élus communautaires a porté sur un développement en adéquation avec nos acquis, notre histoire, le respect de l'environnement et notre patrimoine y compris et en particulier notre patrimoine industriel et agricole.

C'est dans cette optique que nous menons, avec le soutien du Pays de la Provence Verte, une étude approfondie sur les potentialités d'une « économie éclatée » et la réhabilitation du bâti existant inoccupé pour l'accueil d'entreprises. Sans occulter la possibilité de création de zones artisanales, il nous est apparu opportun de recenser le patrimoine bâti dispersé sur les 9 communes, rendu disponible, soit du fait d'une certaine déprise agricole, soit de l'arrêt ou de la mutation d'activités à caractère artisanal et industriel. L'objectif premier est de réoccuper ces lieux, à la fois pour les maintenir en état mais aussi pour accueillir

une activité répondant aux critères énumérés ci-dessus. Un bureau d'étude spécialisé est chargé d'identifier les sites appropriés, d'évaluer leur aptitude à accueillir telle ou telle activité, puis de détecter et ensuite installer les entreprises susceptibles d'être intéressées.

Il faut dire que l'engorgement des accès aux centres urbains et aux grandes zones industrielles de la région a tendance à faire de nos villages, autrefois délaissés, des lieux de plus en plus attractifs. Les efforts faits par chacun de nos



villages pour être toujours plus attrayants et agréables y sont sans doute pour beaucoup. De plus, la qualité et le développement de nos services en milieu rural (santé, commerces, écoles, accueil de la petite enfance, ADSL....) ne peuvent être que bénéfiques. Propriétaires de locaux vides à vocation artisanale, commerciale, industrielle ou agricole désireux de les faire revivre, n'hésitez pas à vous faire connaître dans votre Mairie ou à la Communauté. L'augmentation du prix des transports et la recherche d'un certain art de vivre devraient rapidement nous conforter dans ce type de développement. Affaire à suivre...

**MICHEL PASSEBOIS**

**Nous contacter : 04 94 77 18 53  
ou par mail : [comcom-pav@wanadoo.fr](mailto:comcom-pav@wanadoo.fr)**

## La Mission Locale et son pôle emploi

**Bon à savoir :** La Mission Locale a pour vocation de faciliter les démarches du jeune de moins de 25 ans en matière d'emploi.

### Quels sont les services que le pôle emploi propose aux jeunes ?

- > L'accompagnement personnalisé : Mise en relation avec des offres d'emploi et suivi du jeune par un professionnel de l'emploi uniquement sur rendez-vous.
- > L'atelier de Techniques de Recherche d'emploi (TRE) : Organisé tous les 15 jours, cet atelier collectif aide les jeunes à réaliser leur CV, leur lettre de motivation, à cibler les entreprises dans leur recherche d'emploi et à construire leurs entretiens d'embauche.
- > Le Dispositif Parrainage : Ce service permet aux jeunes d'être parrainés par un cadre (retraité ou non) ou un chef d'entreprise en vue de l'accès ou du maintien à l'emploi.
- > Consultation d'offres d'emploi ANPE
- > L'accompagnement de jeunes sur les manifestations liées à l'emploi
- > Des services spécifiques aux entreprises (Infos sur les contrats aidés, aides au recrutement, détermination de profil ...)

**CONTACT:** Mission Locale Ouest Haut Var / antenne **BARJOLS : 04 98 05 40 00**



## CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE BARJOLS : ouverture prévue en septembre 2007

Dans le dernier numéro de notre journal, nous évoquions des travaux en perspective pour la crèche intercommunale de Barjols. Le calendrier prévu est respecté. En novembre, les travaux de terrassement ont débuté. Aujourd'hui, les murs et la toiture du bâtiment sont en cours de montage.



Décembre 2006

La rapidité de cette phase de travaux est très impressionnante. De mars à mai 2007, les travaux intérieurs seront réalisés (électricité, plomberie, peinture, chauffage, ...). À ce jour, le chantier n'a pas pris de retard.

Le bâtiment sera livré à la communauté de communes en mai 2007. Ensuite pour donner pleinement sa vocation de crèche à ce bâtiment, il restera à le meubler et l'équiper de façon adaptée pour les enfants.



Janvier 2007



Février 2007



Selon le rythme de travaux prévus, l'ouverture de la crèche de Barjols demeure programmée en septembre 2007.



### Modalités de fonctionnement de la crèche intercommunale de Barjols.

Comme pour les deux autres crèches existantes sur la Communauté de communes (Tavernes et Seillons), la crèche de Barjols sera gérée sous le mode associatif par l'Association Fantazia.

**Recrutement du personnel :** l'Association étudiera les candidatures à partir de mai 2007.

**Inscriptions des enfants :** les familles pourront prendre contact avec l'Association à compter de juin 2007.

**CONTACT :** Association Fantazia 04 94 72 31 32.

### INFO CRECHE DE TAVERNES

Pour éviter les confusions entre l'Association Fantazia et la crèche de Tavernes qui portait le même nom, la crèche de Tavernes s'appelle désormais « Pomme de Reinette ».

### Comment fonctionne l'Association Fantazia ?

Comme toute association, Fantazia ouvre les portes de ses instances (bureau, conseil d'administration, assemblée générale, ...) à toutes les personnes intéressées par le domaine de la petite enfance, même si leurs enfants ou petits enfants ne fréquentent pas les établissements de crèche.

Avis aux parents ou grands parents de jeunes enfants pour suivre de l'intérieur la vie des structures d'accueil des enfants de la communauté de communes.

**Besoin de réponses ? de précision ?**

## CHANTIER VEGA

### Action publique utile pour équipe motivée

La communauté finance avec le Conseil Général du Var et l'Etat un second chantier d'insertion destiné aux personnes allocataires du RMI pour une durée d'un an. Pari tenu puisque l'action est engagée depuis le 2 janvier 2007. Ce type d'opération permet de mettre en œuvre des actions utiles à la collectivité tout en favorisant la réinsertion sociale et professionnelle des personnes. L'association d'insertion VEGA embauche les personnes et leur apporte un accompagnement et un suivi individuel.

**L'Office National des Forêts (ONF)** encadre l'équipe et définit les travaux. Sur place, ils nous ont expliqué l'étendue de leur intervention. Cinq modules de formation de 40 heures sont enseignés par les techniciens de l'ONF :

- > brevet de secourisme du travail
- > connaissances de base
- > mécanique
- > élagage
- > pierres sèches

Ces modules se clôturent par l'obtention d'un certificat qui valide les acquis de chaque formation suivie. Début janvier 2007, l'équipe a validé son brevet de secouriste du travail.



L'équipe du chantier Vega accompagnée des deux encadrants de l'O.N.F. à Barjols

Les travaux consistent à entretenir l'espace forestier, à ouvrir des sentiers de balade... L'équipe débroussaillie, élague, plante...en fonction des besoins définis par nos communes. Par exemple, à Esparron de Pallières, l'équipe vient de rouvrir un nouveau sentier de balade : la boucle allant du lavoir qui se situe sur la route départementale jusqu'au village.

Les travaux ont commencé par Barjols et Esparron de Pallières et vont se poursuivre dans les 7 autres communes, jusqu'à décembre 2007.

MME RECOLIN, de l'association VEGA, est responsable de l'équipe. Elle nous a apporté un éclairage sur leurs missions.

Anne Chimène : Votre association prévoyait 12 places pour ce nouveau chantier d'insertion. Les effectifs sont-ils remplis à ce jour ?

M<sup>ME</sup> RECOLIN : Oui, les 12 personnes ont été recrutées. A ce jour, 10 personnes travaillent car l'une a trouvé un emploi et l'autre a modifié son projet. Une personne sera embauchée à partir du mois de mars et il nous reste donc une place disponible.

AC : Pour l'instant quel est le ressenti au niveau de l'équipe ?

MR : C'est une très bonne équipe, motivée et qui fait un travail sérieux, avec une bonne mentalité.

AC : Comment fonctionne le suivi des personnes recrutées ?

MR : Nous les recevons en entretien personnalisé une à deux fois par mois, dans votre maison des services publics. Nous étudions leurs difficultés et cherchons des solutions (garde des enfants, formation...) adaptées à leur situation. Nous les aidons à définir leurs projets et à les accompagner dans cette voie.

AC : Quels sont les avantages qui vous semblent probants sur cette action ?

MR : Cela permet à des personnes de 25 à 50 ans avec des profils et des projets variés de se réaccoutumer à une vie professionnelle avec des horaires et de reprendre confiance en l'avenir. Certaines n'ont pas travaillé depuis longtemps.

#### Santé : Nouveau Service

L'association PRESENCE vous informe de la création d'un nouveau service médico-social pour adultes handicapés de 20 à 60 ans (SAMSAH) « La passerelle » à Tavernes. Mission proposée : un accompagnement individualisé à domicile et un soutien aux familles.

#### Contacts :

LA PASSERELLE : 04 98 05 03 09

FAM ORIANE à BARJOLS : 04 94 72 64 72



En pleine action



## SOUTIEN ASSOCIATIF Des sélections encourageantes !

Les deux associations sportives soutenues financièrement par la communauté se distinguent par d'excellents résultats qui méritent d'être à l'honneur.

### > Le club des nageurs de St Maximin :

85 personnes adhèrent au club des nageurs dont 48 de la communauté de communes. Les entraînements ont lieu trois fois par semaine à la piscine de Sillans-la-Cascade. Un bus fait le ramassage les mercredis.



#### Les résultats de la saison 2006

**Nationaux** : un nageur a été sélectionné pour les 100 m papillon (Mathias Harmand)

**FFN** : Un nageur participant : Robert Perez (73 ans) avec un bon palmarès : 2 médailles d'or aux championnats régionaux et 2 médailles or et argent aux championnats de France d'été.

**UFOLEP** : Sur 32 nageurs participant aux sélections UFOLEP, 16 ont été sélectionnés pour les régionaux PACA.

**Régionaux** : pour les poussins: 3 médailles de bronze en 50 mètres et pour les plus grands, en 100 mètres : 5 médailles de bronze et 4 médailles d'argent

L'année 2007 commence bien avec une sélection en UFOLEP pour 25 des participants !



#### Club des nageurs de St Maximin

[cnsmax@orange.fr](mailto:cnsmax@orange.fr)

Site Internet : <http://assoc.orange.fr/cnsm/>



Inscriptions en juin

### > Equipe communautaire de football : l'Entente des Vallons

Lors de l'assemblée générale du 25 janvier 2007, à Brue-Auriac, le Président Roland SARZI a remercié les partenaires financiers présents, à commencer par la communauté représentée par notre Président, M. de Boisgelin ainsi que les autres collectivités et nombreux sponsors. M. Sarzi a salué le travail des 15 éducateurs pour leur excellent encadrement et pour l'ensemble des bénévoles qui aide l'association. Créée en 2001, l'association regroupe maintenant 200 enfants, répartis en 6 catégories, des débutants aux 18 ans.



Les 13 ans, équipe 1 lors du match Barjols / La Crau, 21/01/07

Après avoir dressé le bilan sportif à mi-saison, Roland SARZI a conclu en soulignant sa volonté de

progresser pour atteindre le niveau régional de ligue pour les 15 ou 18 ans. Depuis 2001, le respect et la solidarité sont les maîtres mots de l'encadrement enseigné par les responsables de l'association. Leur travail permet d'améliorer la responsabilisation et la cohésion des jeunes de notre territoire. Encore bravo et bonne continuation à tous les participants.

#### Un bilan sportif haut en couleur à mi-saison

> La catégorie des 18 ans est championne du Var jusqu'à juin 2007

> Les catégories 15 et 18 ans sont demi-finalistes de la coupe du VAR

> Les équipes de 13 ans, 15 ans et 18 ans sont en promo-ligue avec les félicitations du District du Var de la fédération Française de Football

#### Par équipes :

> Benjamins : équipe 1 en honneur, 3<sup>e</sup> à mi-saison - équipe 2 en pré honneur

> 13 ans : équipe 1 en promo-ligue, 7<sup>e</sup> à mi-saison - équipe 2 en pré-excellence

> 15 ans : équipe 1 en promo-ligue, 4<sup>e</sup> à mi-saison - équipe 2 en pré-excellence

> 18 ans : équipe 1 en promo-ligue, 7<sup>e</sup> à mi-saison - équipe 2 en pré-excellence



Inscriptions toute l'année au 06 73 38 16 71

## PONTEVÈS

### Mairie de Pontevès

L'esplanade. 83670 Pontevès

Tel. 04 94 77 11 41 / Fax 04 94 77 09 25

E-mail : mairie.ponteves@wanadoo.fr

Ouverture au public de 9h à 12h du lundi au samedi

Superficie : 4107 hectares

Population :

1836 : 580 habitants

1975 : 319 habitants

1990 : 450 habitants

2006 : 663 habitants

### UN PEU D'HISTOIRE...

Pontevès est, dès le XI<sup>ème</sup> siècle, le centre d'une puissante seigneurie. De l'enceinte originelle du village (fin du XII<sup>ème</sup> siècle) subsiste le rempart occidental et la porte de l'Ubac. Le château reste entre les mains des Pontevès jusqu'en 1650, date à laquelle il est vendu à un riche financier aixois, Pierre Maurel, qui le rénove et l'agrandit au goût de l'époque, avec faste et luxe. Cette période de splendeur ne dure pas, l'édifice est en ruine bien avant la Révolution. La famille Sabran Pontevès le rachète en 1862. Il lui appartient toujours. L'église fut construite en 1669.

D'architecture très sobre, entièrement restaurée, elle contient un riche mobilier sacré, et notamment 6 retables baroques. L'ancien moulin abrite encore le matériel et les mécanismes nécessaires à l'extraction de l'huile d'olive.

### LE TERRITOIRE, LES ACTIVITÉS, LE VILLAGE

Pontevès, village perché, est associé aux Bessillons qui émergent au milieu des collines au trois quart boisées. Dans la plaine restée très agricole, les hommes de la terre poursuivent une politique de qualité. Culture de plantes aromatiques et médicinales, culture biologique cohabitent avec des activités plus traditionnelles (fourrages, blé dur, élevage ovin). Deux entreprises (Imprimerie-crédation graphique et conditionnement-vente d'œufs) emploient au total une trentaine de salariés. Depuis une dizaine d'années le village s'est embelli grâce à des campagnes

de restauration de son patrimoine bâti (château, remparts et quartiers St Marc et Saint Michel). Aujourd'hui la commune cherche à privilégier l'installation d'activités économiques respectueuses de l'environnement.

### A VOIR :

#### PARCOURS HISTORIQUE ET PANORAMA

Un « parcours historique » situé dans le centre ancien permet de découvrir le village restauré et vous éclaire sur la construction de l'église, du château, du rempart et du moulin à huile. L'esplanade du château offre de plus un beau panorama sur la plaine, les Bessillons et les montagnes des environs (Ste Baume, Ste Victoire, Verdon, Canjuers...)

#### LOISIRS :

- > association de promotion de la culture Hip Hop
- > association de peinture et jeu d'échec
- > association pour fleurir le village
- > randonnée pédestre (boucle du petit Bessillon et des Frégourières)
- > magasin de jouets mécaniques de collection
- > Biblio-médiathèque  
04.94.77.25.18
- > Club de boxe et de gymnastique

#### FÊTES ET ÉVÉNEMENTS :

- > Fête des Bessillons le 1<sup>er</sup> mai
- > St Gervais St Protais le 3<sup>ème</sup> week-end de juin
- > Vendredi du Grand Jardin en juillet et août
- > Accueil d'un concert du Festival de Musique de chambre d'Entrecasteaux en août
- > Accueil de chantier de Bénévoles avec l'association Alpes de Lumière en août

### "Le journal de la communauté de communes" n°7

Dépôt légal : mars 2007

Directeur de la publication : Bernard de Boisgelin

Équipe logistique : Comité de rédaction

Animatrice communication : Anne Chimène

Tirage : 7000 exemplaires

Conception graphique et réalisation :

Imprimerie Hémisud

Imprimé sur papier recyclé

Mise sous film : CL ROUTAGE

N°ISSN en cours

